ID: 974-219740073-20211109-DL_2021_138-DE

DEPARTEMENT DE LA REUNION

VILLE DU PORT



Nombre de conseillers	
en exercice	: 39
Quorum	: 20
A l'ouverture de la séance	
Nombre de présents	: 24
Nombre de représentés	: 04
Mise en discussion du rappe	ort
Nombre de présents	: 31
Nombre de représentés	: 05
Nombre de votants	: 36

OBJET

Affaire nº 2021-138

CONVENTION DE MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF « PETITS DEJEUNERS »

NOTA: le Maire certifie que:

- la convocation du Conseil Municipal a été faite et affichée le 2 novembre 2021.
- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le :

LE MAIRE

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 9 novembre 2021

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le mardi neuf novembre, le Conseil Municipal de Le Port s'est réuni à l'hôtel de ville, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

<u>Secrétaire de séance</u>: Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe.

Étaient présents: M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick Le Toullec 1ère adjointe, Mme Jasmine Béton 3ème adjointe, M. Bernard Robert 4ème adjoint, Mme Karine Mounien 5ème adjointe, Mme Mémouna Patel 7ème adjointe, M. Guy Pernic 10ème adjoint, Mme Catherine Gossard 11ème adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Franck Jacques Antoine, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nages, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, M. Zakaria Ali, Mme Sophie Tsiavia, M. Patrice Payet, Mme Véronique Bassonville, Mme Honorine Lavielle, Mme Barbara Saminadin, Mme Aurélie Testan, Mme Gilda Bréda, Mme Annie Mourgaye.

Absents représentés: M. Armand Mouniata 2ème adjoint par Mme Aurélie Testan, Mme Bibi-Fatima Anli 9ème adjointe par M. Jean-Paul Babef, M. Fayzal Ahmed Vali par Mme Annick Le Toullec 1ère adjointe, Mme Garicia Latra Abélard par Mme Jasmine Béton 3ème adjointe, Mme Paméla Trécasse par M. Didier Amachalla.

Arrivée(s) en cours de séance: M. Wilfrid Cerveaux 6ème adjoint à 17h09 (affaire n° 2021-134), M. Mihidoiri Ali 8ème adjoint à 17h31 (affaire n° 2021-137), Mme Claudette Clain Maillot à 17h16 (affaire n° 2021-136), M. Jean-Claude Adois à 17h25 (affaire n° 2021-137), M. Didier Amachalla à 17h10 (affaire n° 2021-134), Mmes Firose Gador et Patricia Fimar à 17h09 (affaire n° 2021-134).

Départ(s) en cours de séance : Néant.

Absents: M.	Sergio	Erapa,	M.	Bertrand	Fruteau,	Mm
Valérie Auber.						
			• • • • •	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	•••••	• • • • •

Olivier HOARAU

ID: 974-219740073-20211109-DL_2021_138-DE

CONVENTION DE MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF « PETITS DEJEUNERS »

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi nº 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la Revue de projet Cité éducative du 02 décembre 2020;

Vu le Comité de Pilotage Cité éducative du 1^{er} juin 2021;

Vu l'avis favorable de la commission « « Politique éducative scolaire et associative » réunie le 18 octobre 2021:

Vu le rapport présenté le 9 novembre 2021 ;

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

- Article 1 : de valider la mise en œuvre du dispositif « Petits déjeuners » selon les modalités proposées;
- Article 2 : d'adopter la convention de mise en œuvre du dispositif « Petits déjeuners » ;
- Article 3 : d'approuver le plan de financement mentionné au rapport ;
- Article 4 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer tous les actes correspondants.

POUR EXTRAIT CONFORME LE MAIRE

Olivier HOARAU